



Compte rendu CTL du 14 décembre 2016

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :
Alexis TSCHENS et Didier HOUILLON.

1 - Bilan de la campagne d'entretiens professionnels 2016 (gestion 2015) :

Sur 146 inspecteurs, 74 ont bénéficié d'un mois de réduction d'ancienneté et 28 ont obtenu deux mois. 5 recours auprès de l'autorité hiérarchique ont été déposés, 4 en CAP locale et 1 en CAP nationale.

Sur 379 contrôleurs, 198 ont bénéficié d'un mois de réduction d'ancienneté et 82 ont obtenu deux mois. 14 recours auprès de l'autorité hiérarchique ont été déposés et 8 en CAP locale.

Sur 273 agents, 129 ont bénéficié d'un mois de réduction d'ancienneté et 56 ont obtenu deux mois. 2 recours auprès de l'autorité hiérarchique ont été déposés, 1 en CAP locale et 1 en CAP nationale.

2 – Présentation du pôle interrégional de programmation du contrôle fiscal :

Il a été décidé d'implanter dans chaque DIRCOFI un pôle de programmation spécialisé en matière d'analyse-risque au 1^{er} janvier 2017.

La mise en place de ce pôle en Meurthe et Moselle fait suite à l'expérimentation qui a été menée dans les DIRCOFI Nord et Sud Pyrénées.

Il travaillera pour l'ensemble de l'interrégion Est et aura accès à de nombreux fichiers informatiques afin de programmer des contrôles fiscaux.

Ce pôle sera piloté par un cadre A+ et constitué d'une équipe d'agents A et B.

Il apportera au PCE 54 (Pôle Contrôle Expertise) une source de programmation de contrôle fiscal externe.

La pérennité de la mission de programmation des PCE semble compromise !

3 – Présentation du pôle interrégional de poursuites pénales :

Un pôle pénal interrégional sera mis en place au 1^{er} janvier 2017 pour 5 DIRCOFI, dont la DIRCOFI Est.

Il a pour but de mettre en place un pilotage plus resserré du pénal concernant les plaintes pour fraude fiscale et élargira l'aspect répressif.

Il aura pour mission d'assurer un soutien technique, notamment pour les petits départements, la rédaction des projets de plaintes, la constitution de dossiers pénaux et l'animation du réseau en diffusant de l'information et en accompagnant les Directions locales.

4 – Ponts naturels 2017 (vote) :

Comme les années précédentes, vos représentants **FO DGFIP 54** ont voté pour l'ensemble des ponts naturels.

Certes les agents sont obligés de poser un jour de congé, mais il n'y a pas de conflit au sein du poste.

Les dates retenues sont :

- Vendredi 26 mai 2017 (Autorisation d'Absence Exceptionnelle)
- Lundi 14 août 2017.

Vos élus **FO DGFIP 54** ont voté pour et ont été rejoint cette année par d'autres organisations syndicales.

5 – Questions diverses :

- **Transfert de la gestion du centre hospitalier Maillot de Briey vers la trésorerie de Metz-Thionville au 1^{er} janvier 2017 :**

Le projet avait dans un premier temps été suspendu suite à un avis défavorable du préfet.

Après l'intervention de l'Agence Régionale de Santé auprès du ministre, la Direction Générale a finalement validé le transfert au 1^{er} janvier 2017.

De ce fait, 2 emplois suivent la mission sur Metz-thionville.

- **Information sur les modalités de récupération de crédit horaire :**

Un comptable du département a voulu déroger à la règle nationale qui permet aux agents de bénéficier d'une journée de récupération par mois, soit 12 par an maxi.

Cette action consistait à réduire à 6 journées maxi par an le nombre de récupérations.

Suite à l'intervention de vos représentants **FO DGFIP 54**, la Direction a rappelé les règles de gestion au chef de poste qui a abandonné son projet.

- **Déménagement au sein d'une trésorerie :**

Le projet qui devait avoir lieu en décembre a été reporté en janvier suite à l'intervention de vos représentants **FO DGFIP 54**.

En effet, l'organisation du transfert entre deux services ne convenait pas à de nombreux agents du poste.

- **Vos représentants FO DGFIP 54 ont alerté la Direction au sujet d'une dégradation des conditions de travail au sein d'une trésorerie.**

Le chef de service va être reçu par la Direction et la correspondante sociale se rendra sur place pour dialoguer avec les agents.

La Direction est prête à octroyer une demie journée de fermeture supplémentaire par semaine et prévoit une réorganisation de l'accueil téléphonique.

- **Vos élus FO DGFIP 54 ont souhaité obtenir des précisions sur les modalités d'attribution des postes vacants sur les agences comptables.**

La Direction reconnaît l'opacité de la procédure pour ce poste à profil où l'image de la DGFIP est en jeu.

Elle nous précise que la liste des postes est diffusée à tous les inspecteurs.

Elle sélectionne ensuite un candidat qu'elle soumet à l'ordonnateur qui reste le décideur final.